



PROJET ÉDUCATIF 2023-2027 DE L'ÉCOLE DE BOURGOGNE

Adopté par le conseil d'établissement le 30 janvier 2024 par la résolution no CÉ-23/24-29.

Date de prise d'effet : 1^{er} février 2024

Date de fin : 30 juin 2027

Le projet éducatif est un outil de gouvernance stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative de l'école les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves. Il est élaboré en fonction des caractéristiques et des besoins des élèves qui fréquentent l'école ainsi que des attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est conçu et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école et à la réussite éducative, soit les élèves, les parents et le personnel de l'école.

Le projet éducatif a été élaboré en cohérence avec le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2023-2027 du Centre de services scolaires des Patriotes. Il est également arrimé avec le Plan stratégique du ministère de l'Éducation du Québec 2023-2027.

GROUPES ET PERSONNES AYANT COLLABORÉ À L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF

Au début de l'année scolaire 2023-2024, tous les membres de l'équipe école se sont réunis pour débiter l'élaboration du projet éducatif.

Au terme d'échanges, nous avons déterminé notre mission, notre vision et nos valeurs. Ensuite un comité de pilotage des membres du personnel a été mis en place.

La direction a eu accès à des tableaux de bord qui ont situés la réussite des élèves en fonction des indicateurs du PEVR qui nous ont fourni les zones de vulnérabilité.

CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE L'ÉTABLISSEMENT

Environnement externe et interne :

La connaissance du contexte constitue la pierre angulaire sur laquelle s'appuie toute la démarche d'élaboration du projet éducatif.

Ce dernier comporte une analyse de l'environnement externe et interne dans lequel notre établissement évolue.

L'école De Bourgogne est située à Chambly sur l'avenue de Bourgogne dans le quartier du Vieux-Chambly.

Les environs de l'établissement sont verts et agréables et les élèves ont accès à des aires de jeux sécuritaires.

L'école offre des services d'enseignement du préscolaire 4 ans et 5 ans ainsi que du primaire de la 1^{re} à la 6^e année.

À la sortie de l'école primaire, l'école secondaire de secteur attitrée à nos élèves est l'école secondaire de Chambly. Cette école permet la poursuite des études pour les trois premières années du secondaire. Les élèves doivent ensuite terminer leur 2^e cycle à l'école du Mont-Bruno située dans la ville de Saint-Bruno-de-Montarville. Cependant, à partir de 2024 nos élèves pourront compléter leur parcours à l'école secondaire de Chambly. Il est à noter que les élèves peuvent également se diriger vers d'autres écoles secondaires du centre de services scolaire pour des projets pédagogiques particuliers et certains font le choix d'entrer dans un établissement privé.

Nos élèves proviennent de deux secteurs de la municipalité de Chambly soit le secteur Chambly Centre et celui du Bassin. Plus de la moitié des élèves sont transportés par les autobus du centre de services scolaire. Le milieu socio-économique de l'école est relativement favorisé. En effet, en 2020, le revenu médian après impôt des ménages à Chambly (Ville) était de 84 000 \$.

Chambly est l'une des villes de la Rive-Sud ayant connu un haut taux de croissance de sa population. En 2021, la population dénombrée de Chambly (Ville), se chiffrait à 31 444, ce qui représente une variation de 8,0 % par rapport à 2016. C'est une population particulièrement jeune. La population en âge de travailler (15 à 64 ans) représentait 64,2 % de la population totale. En comparaison, au Canada, la proportion de personnes âgées de 15 à 64 ans était de 64,8 % en 2021. On y retrouve majoritairement des familles francophones avec au moins un enfant de moins de 18 ans.

La proportion de population immigrante est également en légère augmentation. En effet, selon le Recensement de 2021, 9,3 % de la population était née à l'étranger (immigrants), 90,4 % était née au Canada (non-immigrants) et 0,3 % étaient des résidents non permanents. En 2021, parmi les immigrants, 375 sont arrivés entre 2016 et 2021. Ils représentaient 13,1 % de la population immigrante.

L'équipe de l'école De Bourgogne travaille en collaboration avec les services sociaux faisant partie du CISSS Montérégie-Centre, plus précisément avec le CLSC du Richelieu. Elle œuvre également, avec plusieurs autres partenaires dont le traiteur Innov Santé, l'organisme J'ai faim à tous les jours, le Carrefour Familial du Richelieu, la Maison Simonne-Monet-Chartrand. Depuis plusieurs années, l'école partage ses locaux avec le service des loisirs de la municipalité de Chambly qui offre différentes activités aux citoyens en soirée et en fin de semaine.

L'école donne une grande place aux parents dans le cheminement scolaire de leurs enfants en les invitant en classe et en favorisant leur implication dans diverses activités. Il existe aussi un organisme de participation des parents (OPP) très actif.

INDICE DE DÉFAVORISATION (année 2021-2022) pour l'école De Bourgogne:

Tableau représentant la situation actuelle de l'école De Bourgogne

NOMBRES D'ÉLÈVES :	596
Rang décile IMSE :	2
Rang décile SFR :	5
Indice du seuil de faible revenu	7,61
Indice de milieu socio-économique:	3,30

Les écoles sont classées sur une échelle de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé.

1.2 Environnement interne (2022-2023)

Classes régulières :

ANNÉE SCOLAIRE	NOMBRE DE GROUPES	CYCLE
Préscolaire-4 ans	1	
Préscolaire-5 ans	4	
1 ^{re} année	3	1 ^{er}
2 ^e année	4	1 ^{er}
3 ^e année	3 ½	2 ^e
4 ^e année	3 ½	2 ^e
5 ^e année	3	3 ^e
6 ^e année	4	3 ^e

Total d'élèves à l'école : 596

Total de groupes : 26

Total des plans d'intervention actifs : 61

EMPLOYÉS (2023-2024)**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (2023-2024)**

CATÉGORIES D'EMPLOYÉS	NOMBRE D'EMPLOYÉS	CATÉGORIE	NOMBRE
Enseignants	36	Parents	6
Employés de soutien	34	Enseignants	4
Professionnelles	5	Membre du personnel de soutien	2
Direction	1	Professionnelle	0
Direction adjointe	1		
		Membre de la communauté	0
		Direction	2

Situation financière :

L'école est en bonne situation financière. Les budgets disponibles nous permettent de répondre à la majorité des besoins des élèves et des membres du personnel. Nous avons des tableaux interactifs dans toutes les classes, un laboratoire fonctionnel, des iPads, des chariots d'ordinateurs portables et des robots.

La vie scolaire :

Les activités parascolaires sont offertes de nouveau cette année, des activités sportives sont offertes aux élèves (futsal, empilage sportif et volleyball) en partenariat avec les enseignants. Des activités afin de célébrer la fin d'une étape sont offertes 3 fois par année.

Des spectacles de grande envergure sont offerts à la période des fêtes et à la fin de l'année.

Les services aux élèves :

L'école de Bourgogne offre des services professionnels et des services d'appoint telles l'éducation spécialisée et l'orthopédagogie afin de soutenir les élèves ayant des besoins particuliers. Au besoin, l'équipe d'intervenants peut faire appel au service de soutien à l'inclusion pour aider l'intégration des élèves rencontrant des difficultés comportementales ou d'apprentissage plus importantes et persistantes.

L'application du code de vie a été révisée afin que chaque adulte s'engage à accueillir les élèves dans un environnement chaleureux, bienveillant et respectueux.

Le service de garde :

Tout le personnel travaille en étroite collaboration avec la technicienne et diverses activités spéciales, des sorties sportives, culturelles et éducatives sont offertes lors des journées pédagogiques. Dans les priorités de travail à court terme, il est souhaité d'améliorer la fluidité de communication et de collaboration entre le service de garde et les enseignants.

La réussite de nos élèves :

À la suite d'une analyse des résultats du PEVR 2018-2023, le CSSP a ciblé certaines zones de vulnérabilité relativement à la réussite des élèves. Puisque l'école De Bourgogne croit en l'importance de contribuer aux avancements visés par le PEVR et qu'elle désire travailler conjointement avec son CSS, elle a analysé la réussite de ses élèves selon les mêmes zones de vulnérabilité. Nous constatons que la réussite des élèves et les zones de vulnérabilité de l'école ressemblent grandement à celles du CSS.

En fait, c'est en mathématique que le taux d'élèves vulnérables est le plus grand. Plus précisément, depuis les trois dernières années, la proportion d'élèves vulnérables vacille entre 19% et 23% pour la compétence à résoudre une situation problème. Les filles sont plus nombreuses dans la catégorie d'élèves à risque, car il y a un écart de 6% avec les garçons. De plus, la majorité des élèves HDAA se positionne dans la catégorie d'élèves à risque ou en échecs dans cette discipline.

Pour ce qui est de l'écriture, la proportion d'élèves vulnérables est similaire aux mathématiques. Depuis les trois dernières années, la proportion d'élèves vulnérables vacille entre 19% et 22% pour la compétence à écrire. C'est un pourcentage de 25 % de garçons qui se positionne dans la catégorie des élèves à risque ou en échecs. Ils sont donc plus vulnérables que les filles, car les données sont stables depuis 3 ans.

Pour ce qui est de la lecture, la proportion d'élèves vulnérables est aussi similaire aux autres matières. Depuis les trois dernières années, la proportion d'élèves à risque ou en échec vacille entre 17 et 21% pour la compétence à lecture. C'est un pourcentage de 20 % de garçons qui se positionne dans la catégorie des élèves à risque ou en échec. Ils sont donc plus vulnérables que les filles, car il y a un écart de 7% qui persiste.

Finalement, plus de garçons que de filles ont des plans d'intervention et bénéficient d'un suivi en orthopédagogie. En effet, Il y a 61 plans d'intervention et de ce nombre 39 sont pour des garçons. Malgré qu'ils aient un plan d'intervention avec des moyens semblables aux filles, la proportion des garçons qui cheminent au fil du temps dans la catégorie d'élèves vulnérables reste plus grande. Toutefois, en général, les garçons à l'école De Bourgogne réussissent un peu mieux que les filles en mathématique.

Finalement, avec l'analyse des données, nous avons constaté une légère amélioration des résultats pour les trois matières au cours des trois dernières années.

MISSION DE L'ÉCOLE

L'article 36 de la Loi sur l'instruction publique définit comme suit la mission de l'école :

- L'école est un établissement d'enseignement destiné à dispenser aux personnes visées à l'article 1 les services éducatifs prévus par la présente loi et le régime pédagogique établi par le gouvernement en vertu de l'article 447 et à collaborer au développement social et culturel de la communauté.
- Elle a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.
- Elle réalise cette mission dans le cadre d'un projet éducatif.

VISION, VALEURS ET ENGAGEMENTS

Nous appartenons à une école fondée sur le respect aux portes ouvertes sur la collaboration

Nos valeurs sont :

Le respect :

Je m'ouvre, j'écoute, j'accepte, je fais confiance malgré les divergences d'opinions, de visions et d'objectifs. Je suis tolérant et je m'adresse de façon courtoise et bienveillante.

L'appartenance :

Dans mon école, j'éprouve du plaisir, je suis fier d'y être, je me sens bien et je fais en sorte que tous se sentent ainsi. J'accueille les idées des autres avec positivisme et j'accepte de me remettre en question.

La collaboration

Je travaille avec les autres dans un esprit d'entraide et d'ouverture vers un but commun en reconnaissance des compétences de tous

Nos engagements

Nous, les membres du personnel de l'école, nous engageons individuellement et collectivement à adopter les comportements et les attitudes correspondant à nos valeurs afin de faire évoluer notre école vers sa vision.

ENJEUX, ORIENTATIONS, OBJECTIFS, INDICATEURS ET CIBLES

Un **enjeu** représente ce que l'établissement d'enseignement, les élèves qui le fréquentent et ses partenaires peuvent perdre ou gagner selon les stratégies qui seront mises en œuvre. Il sert à structurer les orientations. La formulation d'un enjeu se traduit par un énoncé de quelques mots et ne contient pas de verbe.

Une **orientation** permet d'affirmer les intentions qui marqueront la réalisation de la mission. Elle traduit les priorités, elle est rattachée à l'enjeu, elle est introduite par un verbe d'action, véhicule une idée maitresse et est claire et concise.

Un **objectif** est un engagement. Il énonce les changements précis et mesurables souhaités. Il est formulé sous forme de résultats perceptibles et significatifs et constitue la base de la reddition de comptes. Il est introduit par un verbe d'action.

Un **indicateur** est une information ou une mesure d'ordre quantitatif ou qualitatif qui permet d'évaluer les progrès accomplis dans l'atteinte de l'objectif. Il est précis et clair, il permet de mesurer un seul aspect à la fois et il repose sur des données fiables et récurrentes.

Une **cible** est associée à chaque indicateur et elle désigne le **résultat visé** compte tenu de l'objectif. Elle est précise et normalement quantifiable.

L'objectif et la cible doivent être formulés de façon « **SMART** », c'est-à-dire qu'il doit être **spécifique**, **mesurable**, **atteignable**, **réaliste** et **temporel**.

La majorité des enjeux, orientations et objectifs doivent être cohérents avec le plan d'engagement vers la réussite. Il est également possible d'ajouter des enjeux spécifiques à l'établissement.

ENJEU NO 1 : LA RÉUSSITE DE NOS ÉLÈVES

ORIENTATION : Assurer la réussite de chacun de nos élèves en français

		INDICATEUR	SITUATION ACTUELLE ET ANNÉE DE RÉFÉRENCE	CIBLE-2027
OBJECTIF :	D'ici juin 2027, augmenter la proportion des garçons ayant obtenu un résultat final de 70% et plus dans la compétence lire en 1 ^e , 3 ^e et 6 ^e année	Proportion des garçons ayant obtenu plus de 70% en lecture en 1 ^e , 3 ^e et 6 ^e année.	Moyenne 2019-2023 1 ^e : 89,4% 3 ^e : 73,3% 6 ^e : 75,6%	1 ^e : 93,6% 3 ^e : 77,8% 6 ^e : 92,7%
OBJECTIF	D'ici juin 2027, augmenter la proportion des garçons ayant obtenu un résultat final de 70% et plus dans la compétence écrire en 2 ^e et 4 ^e année	Proportion des garçons ayant obtenu 70% et plus en écriture en 2 ^e et 4 ^e année.	Moyenne 2019-2023 2 ^e : 84,1% 4 ^e : 67,4%	2 ^e : 88% 4 ^e : 72%
OBJECTIF :	D'ici juin 2027, augmenter la proportion des élèves HDAA ayant obtenu un résultat final de 70% et plus dans la compétence lire en 3 ^e et 6 ^e année	Proportion des élèves HDAA ayant obtenu 70% et plus en lecture en 3 ^e et 6 ^e année.	Moyenne 2019-2023 3 ^e : 50% 6 ^e : 53,8%	3 ^e : 55% 6 ^e : 73,1%
OBJECTIF :	D'ici juin 2027, augmenter la proportion des élèves HDAA ayant obtenu un résultat final de 70% et plus en écriture en 2 ^e et 4 ^e année	Proportion des élèves HDAA ayant obtenu 70% et plus en écriture en 2 ^e et 4 ^e année	Moyenne : 2019-2023 2 ^e : 44,4% 4 ^e : 45,5%	2 ^e : 77,8% 4 ^e : 50%

ENJEU NO 2 : LA RÉUSSITE DE NOS ÉLÈVES EN MATHÉMATIQUE				
ORIENTATION : Assurer la réussite de chacun de nos élèves				
		INDICATEUR	SITUATION ACTUELLE ET ANNÉE DE RÉFÉRENCE	CIBLE 2027
OBJECTIF :	D'ici juin 2027, augmenter la proportion des élèves ayant obtenu un résultat final de 70% et plus en mathématique en 2 ^e et 4 ^e année.	Proportion des élèves ayant obtenu 70% et plus en mathématique en 2 ^e et 4 ^e année	Moyenne 2019-2023 2 ^e :85,9% 4 ^e :80,2%	2 ^e :97,6% 4 ^e :93,8%

ENJEU NO 3 : LE BIEN-ÊTRE PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE DES ÉLÈVES				
ORIENTATION : Assurer un milieu de vie sain et sécuritaire par l'harmonisation de nos pratiques d'intervention au niveau des comportements				
		INDICATEUR	SITUATION ACTUELLE ET ANNÉE DE RÉFÉRENCE	CIBLE 2027
OBJECTIF :	D'ici juin 2027, augmenter le nombre d'utilisateurs de la grille de référence pour l'application du code de vie.	Proportion du personnel qui utilise la grille de référence pour l'application du code de vie.	2023-2024 À déterminer	100%
OBJECTIF :	D'ici juin 2027, augmenter le nombre d'utilisateurs de la feuille des manquements dans l'agenda	Proportion du personnel qui utilise la feuille des manquements dans l'agenda	2023-2024 À déterminer	100%

MISE EN ŒUVRE ET REDDITION DE COMPTES ANNUELLE

Une fois adopté, le projet éducatif est mis en œuvre grâce à des moyens qui sont énumérés dans un plan d'action. Ces moyens sont proposés par les membres de l'équipe-école et approuvés par le directeur ou la directrice de l'école.

Le projet éducatif et le plan d'action sont diffusés sur le site Web de l'école. Chaque année, le conseil d'établissement procède à l'évaluation du projet éducatif, dans le cadre de son rapport annuel. Il transmet ce rapport annuel aux parents et aux membres du personnel et le rend public sur le site Web de l'école.